

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 05 décembre 2011

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit et affichée aux endroits prévus, tenue lundi le 05 décembre 2011 à la salle municipale, de 19h30 à 19h37.

Sont présents: Madame Sonia Gosselin
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Réal Boissonneault

Est absent: André Normand

La séance est ouverte à 19h30 par le maire Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

234-2011 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

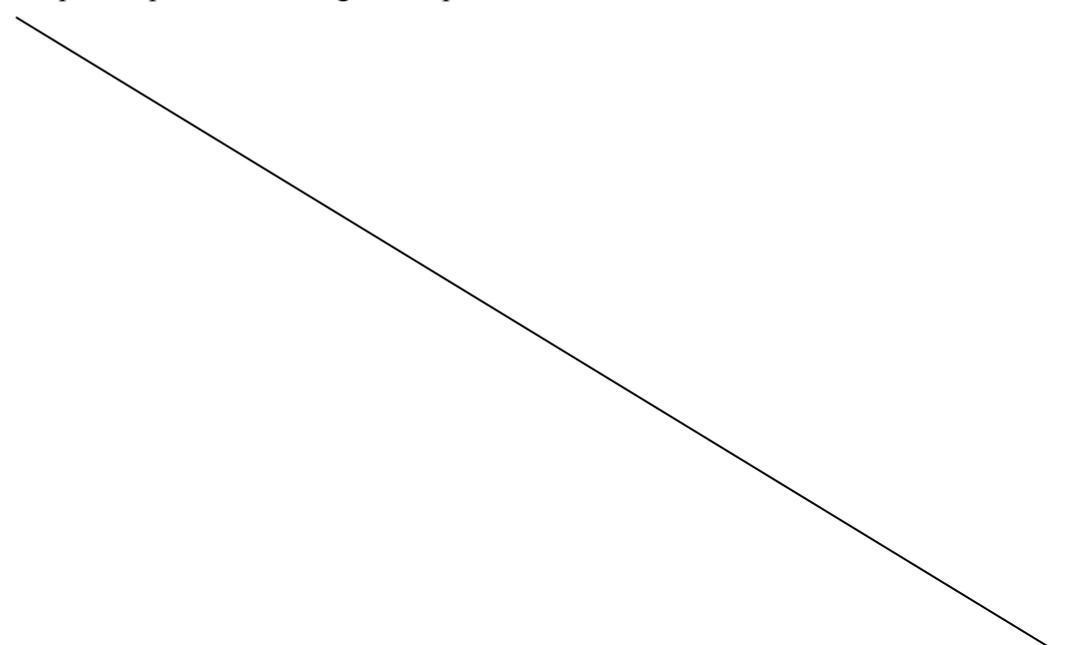
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Réal Boissonneault que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2012;
4. Clôture de la séance.

235-2011 Adoption des prévisions budgétaires 2012.

Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2012 au montant de 1 440 016,00 \$.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

02, RUE DU PARC
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

REVENUS	Budget 2011	Budget 2012	% Budget
Taxes:			
Revenus base sur taxes foncières	503 632,00	552 445,00	38,36
Sécurité publique	146 215,00	88 785,00	6,17
Voirie	113 723,00	157 842,00	10,96
Règlement d'emprunt (centre munic.)	40 615,00	59 190,00	4,11
Revenus spécifiques:			
Remboursement capital intérêt (subvention)	18 300,00	2 500,00	0,17
Enlèvement ordure, récupération (résidentielle)	123 790,00	119 763,00	8,32
Intermunicipalisation loisir	1 200,00	0,00	0,00
Cours d'eau	6 000,00	0,00	0,00
Réseaux affaire sociale	6 000,00	6 000,00	0,42
Diversifications revenus & Terre publique	674,00	674,00	0,05
Location salle	1 600,00	1 500,00	0,10
Péréquation	23 000,00	0,00	0,00
Transfert TVQ	27 800,00	53 500,00	3,72
Subvention transfert conditionnel	0,00	0,00	0,00
Subvention voirie	113 109,00	113 109,00	7,85
Subvention taxe d'accise	0,00	145 158,00	10,08
Subvention voirie député	7 000,00	0,00	0,00
Subvention enlèvement neige	54 500,00	54 500,00	3,78
Subvention compensation mat. Résid.	13 000,00	28 000,00	1,94
Imposition droit (dérogation mineure)	800,00	1 200,00	0,08
Appropriation du surplus	100 000,00	0,00	0,00
Autres recettes de source locale	2 400,00	6 500,00	0,45
Autres recettes remboursement	3 500,00	3 500,00	0,24
Autres remboursement (frais de documents)	0,00	1 300,00	0,09
Journal (publicité)	6 000,00	5 000,00	0,35
Contribution Loisirs & Culture	5 000,00	6 350,00	0,44
Droit mutation	17 000,00	17 000,00	1,18
Permis licence construction	1 700,00	1 700,00	0,12
Constat d'infraction (Sûreté du Québec)	7 000,00	2 000,00	0,14
Intérêt de banque	0,00	0,00	0,00
Intérêt sur arrérage de taxe	4 000,00	4 000,00	0,28
Location tour	8 500,00	8 500,00	0,59
Total des revenus	<u>1 356 058,00</u>	<u>1 440 016,00</u>	100,000

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

02, RUE DU PARC
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 (suite)

DÉPENSES	Budget 2011	Budget 2012	% Budget
Administration générale:			
Législation	37 492,00	39 943,00	2,77
Application de la loi (services juridiques)	700,00	800,00	0,06
Gestion financière et administrative	179 275,00	202 768,00	14,08
Greffes	0,00	6 115,00	0,42
Évaluation	23 564,00	22 440,00	1,56
Sécurité Publique:			
Police	84 364,00	84 829,00	5,89
Incendie	128 942,00	144 185,00	10,01
Brigadière	4 945,00	5 199,00	0,36
Sécurité Civile (information)	0,00		0,00
Surveillance et entente SPAA	2 400,00	2 500,00	0,17
Transport:			
Voirie municipale	295 004,00	278 966,00	19,37
Enlèvement de la neige	122 744,00	135 443,00	9,41
Éclairage des rues	8 500,00	8 100,00	0,56
Transport	5 013,00	6 047,00	0,42
Hygiène de milieu:			
Enlèvement des ordures	148 035,00	150 088,00	10,42
Urbanisme, Loisirs & Culture:			
Urbanisme	22 696,00	35 266,00	2,45
Promotion développement et revitalisation	18 181,00	19 347,00	1,34
Parc	27 500,00	41 750,00	2,90
Salle municipale	7 820,00	7 600,00	0,53
Bibliothèque	27 290,00	28 600,00	1,99
Culture	1 382,00	3 752,00	0,26
Loisirs	13 320,00	13 820,00	0,96
Remb. intérêt (règlement d'emprunt)	52 000,00	52 000,00	3,61
Remb. Fonds roulement	24 000,00	24 000,00	1,67
Fonds dépenses en immobilisation:			
Voirie municipale	101 891,00	110 958,00	7,71
Informatique			
Camion	0,00		
Loisirs	19 000,00	15 500,00	1,08
Frais de Financement	0,00	0,00	
Total des dépenses	<u>1 356 058,00</u>	<u>1 440 016,00</u>	100,00

236-2011

Clôture de la séance.

Il est proposé à 19h37 par Claude Bourassa que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras, secrétaire-trésorier
et directeur général

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 05 décembre 2011

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 05 décembre 2011 à la salle municipale, de 20h00 à 20h45.

Sont présents: Madame Sonia Gosselin
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Réal Boissonneault
 André Normand

La séance est ouverte à 20h00 par le maire Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 237-2011 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 238-2011 Adoption du procès-verbal du lundi 07 novembre 2011.
Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Yannick Trépanier que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 07 novembre 2011 soit accepté tel que lu.
- 239-2011 Les Comptes.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 240-2011 Avis de motion pour le règlement numéro 313-2011 pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2012 et les conditions de perception.
Le conseiller Yannick Trépanier donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 313-2011 pour fixer le taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2012 et les conditions de leur perception.
- 241-2011 Avis de motion pour le règlement numéro 314-2011 de tarification pour fixer les montants des permis et de location de salle.
Le conseiller Sonia Gosselin donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 314-2011 de tarification pour fixer les montants des permis et de location de salle.
- 242-2011 Avis de motion pour le règlement numéro 315-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalité de Saint-Valère modifiant les usages dans la zone 32S.
Le conseiller Réal Boissonneault donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 315-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalité de Saint-Valère modifiant les usages dans la zone 32S. Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone 32S.

- 243-2011 Adoption du premier projet de règlement numéro 315-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère modifiant les usages dans la zone 32S.
Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par André Normand d'adopter le premier projet du règlement de zonage numéro 315-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère modifiant les usages dans la zone 32S. Le présent projet de règlement numéro 315-2011 a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone 32S. Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- 244-2011 Résolution fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement numéro 315-2011.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil tiendra une assemblée de consultation publique le 9 janvier 2012, à 19h30, au centre administratif, 02 rue du Parc. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement 315-2011 et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 245-2011 Avis de motion pour le règlement numéro 316-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère afin de permettre la création de la zone 40A.
Le conseiller Yannick Trépanier donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 316-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère afin de permettre la création de la zone 40A. Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin de créer la zone 40A à même une partie de la zone 19A et d'autoriser l'usage « autodrome ».
- 246-2011 Adoption du projet de règlement numéro 316-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère afin de permettre la création de la zone 40A.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yannick Trépanier d'adopter le projet du règlement de zonage numéro 316-2011 amendant le règlement de zonage numéro 120-88 de la Municipalite de Saint-Valère afin de permettre la création de la zone 40A. Le présent projet de règlement numéro 316-2011 a pour objet de modifier le règlement de zonage afin de créer la zone 40A à même une partie de la zone 19A et d'autoriser l'usage « autodrome ». Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- 247-2011 Résolution fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement numéro 315-2011.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil tiendra une assemblée de consultation publique le 9 janvier 2012, à 19h45, au centre administratif, 02 rue du Parc. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement 316-2011 et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

248-2011

Demande de dérogation mineure pour le lotissement avec frontage inférieur à la réglementation et empiètement dans la marge de recul avant sur les lots 613-P. et 616-P. Canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE La Fabrique de Saint-Valère est propriétaire des bâtiments sis au 1638, route 161, lot 613-P. et 616-P. Canton de Bulstrode, zone 32S;

ATTENDU QUE La Fabrique de Saint-Valère souhaite se départir de l'immeuble qui constitue le presbytère et doit, par conséquent, lotir une partie du terrain en tentant de se rendre conforme au maximum selon la disposition des bâtiments sur le terrain;

ATTENDU QUE la firme Carl Lefebvre arpenteur-géomètre, représentée par Monsieur David Roberge, arpenteur, a déposé une demande de dérogation mineure ainsi qu'un plan au nom de la Fabrique de Saint-Valère afin de régulariser le dossier en vue de la vente future du presbytère;

ATTENDU QUE la norme de frontage minimum pour un lot non desservi par l'aqueduc et les égouts est de 50 mètres et la norme de superficie est de 3 000 mètres carrés;

ATTENDU QUE, selon le plan fourni, le frontage du nouveau lot serait de 29,14 mètres avec une superficie conforme de 3 000 mètres carrés;

ATTENDU QUE la norme de marge de recul avant pour un lot d'angle (bordé par 2 rues) s'applique sur les 2 côtés touchés par les rues (rue Principale et rue Desjardins Nord) et que, dans cette zone, la marge de recul applicable pour les bâtiments est de 12 mètres même si l'adresse de la propriété est sur la route 161 car la bâtisse est séparée par un terre-plein et considérée faisant partie de la rue du village puisque sur le long de la route 161 la marge est de 15 mètres.

ATTENDU QUE le bâtiment a été construit bien avant l'entrée en vigueur de la présente réglementation et que, bien qu'il empiète de 4,52 mètres dans la marge de recul avant prescrite du côté de la rue Desjardins-Nord (côté Est), le bâtiment possède un droit acquis sur son implantation devenue dérogatoire par l'adoption de la réglementation;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser la demande de dérogation mineure de la Fabrique de Saint-Valère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yvon Martel que la demande de dérogation mineure de La Fabrique de Saint-Valère est pour le frontage du nouveau lot à 29,14 mètres et l'empiètement du bâtiment côté Est (rue Desjardins-Nord) de 4,52 mètres dans la marge de recul avant prescrite. Le Conseil accepte la demande pour les raisons précitées.

249-2011

Renouvellement de la cotisation FQM 2012.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise le renouvellement de la cotisation à la FQM pour l'année 2012 au montant de 1 085,22 \$ taxes incluses.

250-2011

Renouvellement de la cotisation de la COMBEQ 2012 pour Monsieur Yvon Pellerin et Madame Marie-Pier Danis-Théberge.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise l'inspecteur municipal Monsieur Yvon Pellerin ainsi que l'adjointe de l'inspecteur, Madame Marie-Pier Danis-Théberge, à renouveler leur adhésion à la COMBEQ pour l'année 2012 au montant de 445,00 \$ plus les taxes.

- 251-2011 Demande de contribution 2012 pour l'Association Régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec inc.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise une contribution au montant de 200,00 \$ à l'Association Régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec inc. pour soutenir les activités de loisirs dédiées aux personnes handicapées du Centre-du-Québec.
- 252-2011 Demande de commandite pour l'École Cœur-Immaculé pour le bingo de Noël des petits de la maternelle.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise le versement d'un montant de 50,00 \$ à l'École Cœur-Immaculé en contribution pour le bingo de Noël des enfants de la maternelle.
- 253-2011 Entente intermunicipalisation Ville de Victoriaville pour 2012.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil ne renouvellera pas pour l'année 2012 l'entente telle que dans les années passées puisque cette année la Ville de Victoriaville offre la possibilité aux citoyens de Saint-Valère d'accéder à toutes les infrastructures communautaires et de loisirs sans frais supplémentaires pour les non-résidents moyennant une implication municipale de 20 404,00 \$, il est convenu que cette nouvelle entente n'est valide que pour 2012 et la Municipalité révisera sa position selon le bilan finale de l'année. Le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer la nouvelle entente.
- 254-2011 Entente intermunicipalisation Ville de Warwick pour 2012.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil ne renouvellera pas pour l'année 2012 l'entente d'intermunicipalisation avec la Ville de Warwick puisque la Municipalité a décidé d'accéder à une toute nouvelle entente avec la Ville de Victoriaville.
- 255-2011 Réparation système de climatisation (volets).
Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que suite à la réception d'une cotation de la compagnie Climatisation Confort Courtois inc, le Conseil autorise les dépenses relatives à la réparation du système de climatisation comprenant l'installation de volets réduisant la pression négative à l'intérieur du centre administratif au coût de 300,00 \$ plus taxes applicables tel que présenté dans la cotation.
- 256-2011 Réparation système de plancher chauffant.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que suite à la réception de la cotation de la compagnie Services de chauffage S. Lemay inc., le Conseil autorise les dépenses relatives à la réparation du système de plancher chauffant par la réorganisation des thermostats du système et le remplacement de certaines pièces au coût de 5 800,00 \$ plus taxes applicables tel que présenté dans la cotation.
- 257-2011 Acceptation du budget 2012 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil accepte le budget de fonctionnement de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode au montant de 313 300,00 \$ pour l'année 2012 et la part de la Municipalité de Saint-Valère sera de 68 800,00 \$.
- 258-2011 Autorisation de signature du protocole Parc-École.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer le protocole d'entente suite à l'obtention de la subvention de la ruralité pour le projet du Parc-École.

259-2011

Autorisation d'envoyer une lettre de félicitation au Comité du Parc-École.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise l'envoi d'une lettre de félicitation au Comité du Parc-École pour son implication et son dévouement à la réalisation du projet de Parc-École à l'École Cœur-Immaculé.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

239-2011, 249-2011, 250-2011, 251-2011, 252-2011, 253-2011, 255-2011, 256-2011, 228-2011, 231-2011, 232-2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 05^{ième} jour du mois de décembre deux mil onze.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

260-2011

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20h45 par Claude Bourassa que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier